



Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

19/04/2024

TRAVAUX VOIE VERTE RUE DES MAGNOLIAS ET RUE DU FORT

Aménagement d'une voie verte rue des Magnolias et rue du Fort de Sénarmont

Début des travaux	29/04/2024
Durée des travaux	6 semaines
Montant total	305 K€ HT

Avec la participation de l'Etat pour un montant de 134 614.00 €

Travaux réalisés par :



La commune de Bessoncourt aménage pour votre sécurité.

Les travaux relatifs à la voie verte débuteront le **lundi 29 avril**.

Des feux tricolores seront installés le long de la route départementale en journée et repliés le soir. La route du fort sera fermée à la circulation du **lundi 3 juin au lundi 17 juin inclus**.

Les enrobés seront réalisés le **17 juin**.

Une réunion a eu lieu en mairie avec les riverains le **mardi 16 avril** afin qu'ils échangent avec le prestataire retenu qui est EUROVIA.

Des informations sur l'avancement des travaux au jour le jour seront déposées sur PanneauPocket.

(rappel de l'adresse du lien pour le téléchargement de l'application).

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de restreindre une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".
© PanneauPocket

OPÉRATION UNE ROSE UN ESPOIR - RAPPEL



Les motards seront à Bessoncourt samedi 27 avril matin. La camionnette sera stationnée sur le **parking de l'école de 9h30 à 10h30** afin de vous permettre de retirer vos commandes ou acheter des roses

INFORMATIONS EXPRESS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

L'association des anciens combattants de Bessoncourt, avec le soutien de la mairie, organise une cérémonie au monument aux morts le 8 mai 2024. Toute personne est invitée à se joindre à eux afin de commémorer la fin de la seconde guerre mondiale le **mercredi 8 mai à 11h30**.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Marché artisanal et gourmand
de printemps
Dimanche 12 mai 2024 de 10h à 17h
Fort de Bessoncourt
Restauration et buvette sur place
Entrée libre
Association du Fort de Bessoncourt



PETANQUE AU STADE DE BESSONCOURT

ORGANISÉE PAR LE BRCL



MERCREDI 01 MAI



Inscription 10 € (la doublette) en doublette formée, à partir de 9h.

5 parties minimum

Début des rencontres **10h.**

Buvette / Petite restauration

DU CÔTÉ DE LA POSTE

A partir du 24 avril

Le bureau de Poste de Bessoncourt sera ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 11h30 chaque jour, afin de permettre une ouverture plus importante, en particulier le samedi matin.

Vous pouvez aussi vous connecter 24h/24 sur www.laposte.fr ou appeler le 3631 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h00.

Le courrier sera distribué les après-midi du lundi au vendredi de 12h30 à 16h15.

Une distribution sera assurée également le samedi

FINANCES PUBLIQUES : COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Belfort, le 16/04/2024

Les horaires d'ouverture au public des sites belfortains de la Direction départementale des Finances publiques du Territoire de Belfort sont modifiés comme suit :

- Direction départementale et Service de gestion comptable de Belfort 2, situés 9bis Faubourg de Montbéliard à Belfort :
▶ à compter du 29 avril 2024, ouverture le matin uniquement, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.
- Centre des Finances publiques de Belfort, sis 1 Place de la Révolution Française à Belfort :
▶ Du 29 avril 2024 jusqu'au 16 juin 2024, en raison de la période de campagne déclarative d'impôt sur les revenus, d'impôt sur la fortune immobilière et de taxe d'habitation, ouverture :
 - les lundis et jeudis : de 8h30 à 16h00 sans interruption ;
 - les mardis, mercredis et vendredis : uniquement le matin, de 8h30 à 12h30.
▶ À compter du 17 juin 2024 :
 - ouverture le matin uniquement, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.

Pour toutes leurs démarches administratives, les usagers sont invités :

- ✓ à consulter les sites en ligne :



- ✓ à composer :



Le numéro d'appel national **0 809 401 401** (service gratuit + prix d'appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

- ✓ à se rendre :

France services Dans les espaces France services : Trouvez l'espace France services le plus proche de chez vous sur www.france-services.gouv.fr



Pour régler un avis impôt, une amende ou une facture comportant un QR-Code, par carte bancaire (dans la limite de 300 € pour les impôts) ou en espèces dans la limite de 300 €, les usagers invités à se rendre chez le buraliste agréé le plus proche (liste sur impots.gouv.fr)

FERMETURE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé vendredi 10 mai.

OPÉRATION COMPOST

Comme les années précédentes, la société **Sundgau Compost** qui gère la benne à végétaux, met du compost gratuitement à disposition des habitants de la commune, **à hauteur de 100 litres par famille (Quantité limitée)**

Le compost se présente en vrac. Les personnes intéressées sont invitées à se rendre aux ateliers municipaux avec un contenant (grosse poubelle, sac en plastique...) :

VENDREDI 26 AVRIL DE 13 H A 18H

COUPON A DEPOSER LORS DU RETRAIT DU COMPOST

NOM

PRENOM

ADRESSE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES- Scrutin du 9 juin 2024

Dates limite d'inscription sur les listes électorales

Pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune en ligne jusqu'au 1^{er} mai, ou en Mairie avec le formulaire **cerfa 12669*02** jusqu'au 3 mai. Joindre un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Mais vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

Vote par procurations

Vous allez être absent le jour du vote. Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. **Les demandes qui arrivent trop tard ne seront pas prises en compte lors du scrutin.**

Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

S'agissant de l'électeur chargé de voter à votre place (votre *mandataire*), vous devez connaître :

- Soit sa date de naissance et son numéro d'électeur.
- Soit sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote

Vous pouvez faire une procuration de plusieurs façons :

- **Soit** en vous rendant au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire
- **Soit** remplir en ligne l'imprimé **Cerfa n°14952*03**, puis l'imprimer **sur 2 feuilles (pas de recto verso)**, soit l'imprimer **sur 2 feuilles (pas de recto verso)**, puis le remplir à la main (lisiblement et sans ratures). Puis vous devez vous présenter **en personne**, avec le formulaire rempli et un justificatif d'identité dans 1 des lieux suivants :

- Commissariat de police (où qu'il soit)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail)

Un récépissé vous est remis.

➤ **Soit** vous utilisez le téléservice *Maprocuration*, vous vous connectez avec France Connect, Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, Identitenumérique (laposte), Yris, MSA ou Alicem et indiquez une adresse mail.

Après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, vous devez d'abord vous rendre **en personne** dans 1 des lieux suivants :

- Commissariat de police (où qu'il soit)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail)

Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indiquer la référence de votre demande.

Ensuite, vous recevrez :

- Un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration
- Et un mail indiquant que votre procuration est effective.